

TORONTO – La Société canadienne du cancer croit que les résultats d'une nouvelle enquête démontrent la nécessité d'interdire les produits du tabac aromatisés.

L'enquête révèle que neuf pour cent des adolescents interrogés ont déclaré avoir utilisé un produit du tabac aromatisé dans les 30 jours précédents.

Le Québec fait particulièrement piètre figure dans ce domaine. L'enquête démontre en effet que 58 pour cent des jeunes Québécois (de la 6e année du primaire à la 5e secondaire) qui avaient consommé du tabac au cours des 30 jours précédents avaient consommé des produits aromatisés. Cette proportion est la plus élevée de toutes les provinces, la moyenne canadienne se situant à 49 pour cent.

Les lois fédérales interdisent l'ajout de saveurs, à l'exception du menthol, aux cigarettes et cigares de moins de 1,4 gramme. La Société canadienne du cancer précise cependant que les manufacturiers contournent simplement la loi en fabriquant des cigares un peu plus lourds.

Par ailleurs, la chicha, le tabac à chiquer et le tabac sans fumée sont offerts en différentes saveurs incluant le chocolat, la menthe, la cerise ou la fraise — en d'autres mots, des saveurs populaires auprès des jeunes.

L'analyste principal des politiques à la Société canadienne du cancer, Rob Cunningham, craint que le tabac aux saveurs de fruits et de bonbons ne contribue à créer une dépendance au tabac chez les jeunes. Selon lui, de nouvelles lois sont nécessaires, dès que possible, pour interdire de tels produits.

Aucune loi provinciale n'interdit actuellement les produits du tabac aromatisés. L'Alberta a adopté en décembre une loi interdisant l'aromatisation du tabac, même au menthol, mais celle-ci n'a pas encore été proclamée. L'Ontario et le Manitoba ont aussi déposé des projets de loi en ce sens, et plusieurs autres provinces — dont le Québec et la Nouvelle-Écosse — ont déclaré qu'elles se pencheraient sur la question.

La Société canadienne du cancer demande l'interdiction du tabac aromatisé

Écrit par L'actualité

Mercredi, 10 Septembre 2014 20:50 -

Les données ont été tirées de l'enquête 2012-2013 sur les jeunes et le tabac menée par le Centre de recherche Propel de l'Université Waterloo. L'enquête est répétée tous les deux ans.

Cet article [La Société canadienne du cancer demande l'interdiction du tabac aromatisé](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [La Société canadienne du cancer demande l'interdiction du tabac aromatisé](#)